

Mr            et Mme            M

MLPS  
165 rue de Rennes  
75006 Paris

Objets : Arrêter de cotiser au RSI

le 26/12/13

Madame, Monsieur,

Mr N            nous a conseillé de prendre contact avec vous pour nous libérer du RSI.

Nous sommes une petite entreprise individuelle gérée par mon épouse et moi même.

Nous n'avons aucun employé et désirons arrêter de cotiser au RSI .

Et pour cause cette année 2013 nous avons versé 26 303 € de cotisation pour moi et 4693 € pour mon épouse (conjoint collaboratrice) soit en tout 30 996 € pour seulement nous 2.

Nous avons une structure qui fonctionne bien, des clients qui commandent, nous avons une trésorerie saine. Mais avec les cotisations élevées, pour vous donner un exemple, nous ne nous sommes pas rémunéré correctement (au mieux 1500 € pour 2 soit en dessous du seuil de pauvreté) depuis environ 4 mois car l'état nous a tout pris.

Notre résultat d'exercice 2012 est de 37483 € ôtez les 30996 € de cotisations et bien il ne nous reste pour vivre que 6487 € à l'année en travaillant plus de 10 h par jour avec 2 semaines de congé par an.

Bref vous avez compris que 6487 € par an avec 1 crédit maison et 2 enfants cela paraît difficile.

Nous vous joignons notre résultat d'exercice afin de vous faire une idée.

Nous aimerions nous faire aider pour arrêter tout ça c'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons afin de savoir comment faire.

Nous vous laissons nos coordonnées téléphoniques            et mail

Merci par avance pour votre aide

Bien Cordialement

G            et            M